



DEMANDE D'ADHESION

Bref rappel des conditions selon les statuts

- La candidature de tout nouveau membre est soumise à l'approbation du comité et ratifiée par l'assemblée générale.
- Le rejet d'une candidature tant par le comité que par l'assemblée ne donne lieu à aucune indication des motifs, ni à aucun recours.
- Le candidat doit être âgé de 16 ans révolus et titulaire du permis de pêche
- Pour les mineurs, l'accord de l'autorité parentale ou du représentant légal est exigé
- La finance d'entrée s'élève à CHF 100.- et la cotisation annuelle se monte à CHF 70.-

CANDIDAT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Rue et no : NPA Localité :
Tél. fixe : Tél. Portable :
E-mail : Attestation Sana N° :
Permis de pêche rivière : Permis de pêche lac :
Remarque :

En sa qualité de membre d'une société de pêche, le pêcheur est dispensé du paiement de la taxe de repeuplement perçue par l'Etat de Fribourg. Afin de bénéficier de cette réduction, les sociétés de pêche sont tenues de participer activement aux mesures destinées au maintien de notre faune piscicole. La SPBG effectue de l'alevinage, du suivi piscicole (pêche électrique pour le recensement de la faune aquatique et le relevé des frais naturels) et installe des frayères artificielles dans le lac.

Elle met également régulièrement en location son Refuge des Pêcheurs, dont les bénéfices sont directement investis dans l'alevinage ou d'autres travaux en lien avec le repeuplement.

Comme toute société, la SPBG a besoin d'argent pour vivre et, c'est pourquoi, elle organise chaque année une fête au bord du lac (La guinguette des pêcheurs).

Je m'intéresse à participer aux activités suivantes :

- Alevinage Travaux liés aux frayères Suivi piscicole (pêche électrique)
 Entretien du site, de la cabane et du Refuge des pêcheurs (printemps et automne)
 Guinguette des pêcheurs comme bénévole à la cuisine ou au service

Lieu et date : Signature :

Nom, prénom et signature de l'autorité parentale :

Ne pas remplir, svp

Admis en séance de comité du Visa :

Admis en assemblée générale du Visa :